

LES MERS

UN NOUVEL ESPACE À CONQUÉRIR POUR LES OUTRE-MER, LA FRANCE ET LE MONDE

LES FAITS

La tension monte. Depuis quelques années, nous assistons, progressivement, à la prise de conscience internationale que notre planète est un monde fini. Or, les mers et les océans représentent plus de 70% de sa surface. Petit-à-petit, les enjeux de l'espace maritime deviennent cruciaux. L'adaptation au changement climatique est également porteuse de nombreuses questions. Une dynamique mondiale est en marche.

Les activités liées à l'espace maritime au niveau planétaire se développent à vive allure sous l'impulsion des grandes puissances comme la Chine, les États-Unis, le Japon... mais aussi de pays émergents et sont anarchiques, parfois pour le moins agressives, mal contrôlées et peu coordonnées.

La Zone Économique Exclusive de la France et les espaces d'extension du plateau continental nous placent en second sur la planète juste derrière les États-Unis.

Le territoire de la France est à 94,5% marin si l'on fait le ratio entre la surface des terres émergées (hexagone plus outre-mer) et celle de notre ZEE.

97% des 11.691.000 km² de ces espaces maritimes sont en outre-mer.

De nombreux colloques et études ont appelé l'attention sur le fait maritime et précisé les enjeux pour la France. **Sans résultat concrets encore significatifs.**

Une stratégie nationale de la mer et du littoral a été actée en février 2017, mais **c'est une initiative prenant insuffisamment en compte les outre-mer.**

Au niveau international et européen, la prise de conscience avance et des initiatives fortes voient le jour. De leur côté, les outre-mer s'organisent notamment via les clusters maritimes ultra-marins et l'impulsion du Cluster Maritime Français.

Notre immense domaine maritime n'est pas considéré comme un tout, ni comme porteur d'opportunités au plus haut niveau de l'État. Il est temps d'agir au niveau national.

LA CONQUÊTE DE L'ESPACE MARITIME A COMMENCÉ

Les directives du World Ocean Council aux USA, celles du Canada, de l'Australie, les multiples initiatives observées sur tous les océans et toutes les mers, démontrent que la tension monte. Les dynamiques se portent sur **une conquête nouvelle, raisonnée, durable, innovante des mers et océans, pour l'avenir tant de notre planète elle-même que de ses habitants.** L'objectif est aussi de contrer à la fois le chaos qui s'y développe et les velléités parfois excessives de certaines ONG telles que le « gel complet » (no take & no go) de grandes Aires Marines Protégées, dites XXL.

Ces dynamiques ont identifié des secteurs d'activité porteurs, émergents ou en pré-développement, mais tous à fort potentiel et en cours de structuration.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui la nécessité de la **mise en place de politiques ambitieuses et transversales de valorisation et de gestion durables et éco-responsables de l'espace maritime** dont une partie est sous la responsabilité propre des états pour leurs ZEE et une autre sous responsabilité partagée entre états pour les eaux internationales.

En juin de cette année, l'ONU a organisé à New York la "Première Conférence Océans". Les propositions de la France ont été peu nombreuses ⁽¹⁾.

De son côté l'Europe avance. La politique relative à la « Croissance Bleue » se met en place de façon concrète... ⁽²⁾

La France pour sa part, outre le texte de stratégie cité plus haut, a certes favorisé la création de deux pôles de compétitivité français qui sont de rang mondial : nos deux pôles Mer. Mais elle ne s'est pas encore placée politiquement et internationalement en leader maritime ⁽³⁾. Par ailleurs, la composition du nouveau gouvernement Édouard Philippe ne fait, pour le moment, pas apparaître une grande attention pour le fait maritime français.

DES INITIATIVES ET DES PRISES DE POSITIONS S'AFFIRMENT

Plusieurs éléments significatifs et encourageants ont émergé il y a peu. La quasi-totalité des candidats à l'élection présidentielle ont cité « mer et océan » dans leurs campagnes. Des interpellations significatives très récentes ont été rédigées et transmises aux autorités, par exemple :

- Philippe Folliot, *Plaidoyer pour l'Archipel France*, mars 2017;
- Note de position de l'Union-IHEDN, *Enjeux de puissance et gisement de croissance pour : une stratégie globale de la mer*, mars 2017;
- Propositions de la FEDOM pour l'économie de l'outre-mer, *Miser sur les entreprises pour développer les outre-mer*, mai 2017.

Autre initiative significative : l'analyse dite du « facteur 20 », favorisant les partenariats Public-Privé, et la mise en place du Comité France Maritime sous l'impulsion du Cluster Maritime Français : « 1^{ère}, 2^e et 3^e réunions » ; janvier, mars, juin 2017.

La communauté internationale, l'Europe, les outre-mer et nombre de Français ont compris : **le domaine maritime est un nouvel espace à conquérir.**

LES OUTRE-MER : DES LEADERS MONDIAUX EN PUISSANCE

Dans toutes les outre-mer, la prise de conscience de l'importance de la mer pour l'avenir est faite. Des clusters maritimes ont été créés.

À titre d'exemple, la Nouvelle-Calédonie a organisé l'année dernière les « Premières États Généraux de la Mer » et un dossier complet vient d'être publié en mai dernier : *dossier la Nouvelle-Calédonie et l'Or Bleu* (RJPENC numéro 29).

Les outre-mer sont détenteurs d'un patrimoine exceptionnel, d'espaces maritimes immenses et souvent, en plus, de toute beauté. Ils sont :

- porteurs de qualité (des eaux, des milieux, du climat...),
- pourvus de ressources vivantes et minérales totalement originales, d'une biodiversité marine exceptionnelle et d'un fort potentiel d'énergies douces ;
- présents dans tous les océans du globe et propices au rayonnement mondial ou régional dans des domaines variés tels que la bio et géo-diversité, la mixité de cultures, les activités maritimes de toutes sortes, les savoir-faire...

En Nouvelle-Calédonie, les premiers États Généraux de la Mer ont révélé les élans et les synergies résultantes qui pouvaient être tirés d'une telle dynamique ; la mer est en passe de devenir un véritable facteur identitaire.

Aujourd'hui, les outre-mer sont des espaces de défis, d'apprentissage, d'exemplarité et d'ambition. Les leaders devraient être clairement identifiés sur leur créneau et porter avec l'Etat les actions prioritaires de développement dans chaque zone d'appartenance : Atlantique et Caraïbes, Indien, Pacifique.

POUR UNE GRANDE POLITIQUE DE LA MER :

L'ÉTAT DOIT DONNER L'IMPULSION ET COORDONNER UNE VRAIE POLITIQUE DE LA MER

Plus le temps passe, plus le leadership de la France et des outre-mer sera difficile à instaurer. L'orchestre est réuni, prêt à jouer. Il manque un chef d'orchestre.

Nous plaçons pour un grand projet de mise en valeur du patrimoine maritime français piloté par les outre-mer. Rappelons que 97% du patrimoine se situe Outremer.

Propositions en trois étapes :

1. Création d'un véritable « cabinet mer » au ministère des outre-mer

Constituer une équipe pluridisciplinaire avec des représentants dans tous les ministères pour définir les moyens de la prise en compte et de la valorisation du patrimoine maritime national.

2. Définition d'une politique maritime ambitieuse

Cette politique devra prendre en compte les enjeux majeurs que représentent :

- la gestion exemplaire et la préservation du capital naturel et de la biodiversité marine ainsi que l'adaptation au changement global,
- l'exploitation économique raisonnée sous ses différentes formes : pêche, aquaculture, biotechnologies, tourisme, croisière, ports et transport, énergies, numérique, surveillance, aménagement du littoral, services nautiques, travaux sous-marins, sports nautiques...
- la recherche scientifique, les développements technologiques et l'innovation dont la mer est immensément porteuse.

Les axes suivants devront être particulièrement étudiés et renforcés :

- les métiers de demain et les formations ;
- les normes nouvelles à mettre en place ;
- la diplomatie de la mer.

3. Des structures d'animation et de coordination

Une vraie politique de valorisation du patrimoine maritime nécessitera la mise en place de structures d'animation et de coordination au niveau de chacun des trois grands bassins océaniques, une montée en connaissances et en compétences des services de l'État et des territoires, un décloisonnement absolument nécessaire et un partenariat effectif public/privé entre les acteurs économiques et ceux chargés de la gestion ainsi qu'une présence diplomatique spécifique accrue au niveau européen et international⁽⁴⁾.

Des Assises de l'outre-mer se préparent et pourraient avoir lieu en octobre prochain en Polynésie française; des Assises de l'Économie de la Mer sont prévues en novembre au Havre. Profitez de ces deux opportunités pour prendre des initiatives majeures qui feront naître un grand vent d'espoir.

⁽¹⁾Dans le cadre de l'analyse de l'objectif 14, plusieurs conclusions comme celles de l'obligation du développement de la connaissance, le focus sur les technologies marines et leur transfert ou celle des enjeux et défis majeurs portés par les états insulaires, interpellent directement les outre-mer. Un appel à idées et à engagements a recueilli 1372 propositions ou « Voluntary Commitments ». Il est significatif de voir la France, (8% des ZEE mondiales) n'en avoir proposé que 43 (3% du total), la Nouvelle-Calédonie 7, la Polynésie française 6...

⁽²⁾Deux directives cadres européennes majeures (n°2008/56/CE et n°2014/89/UE) vont être structurantes, obligeant les États, dès 2019, vis-à-vis des questions de développement économique, mais aussi de préservation environnementale, à notamment définir et mettre en œuvre des Plans d'Aménagement Maritimes faisant appel aux méthodes dites de Planification Spatiale Marine.

⁽³⁾Par exemple, l'idée de création d'une Agence Maritime Européenne, à l'instar de l'Agence Spatiale Européenne, avancée par certains, n'a semble-t-il toujours pas été défendue à Bruxelles...

⁽⁴⁾Tant au niveau européen en nous plaçant en moteur, que dans chaque bassin océanique où nous devons porter exemplarité, idées neuves, élan, éco-responsabilité, compétences, partenariats...